



PRIME OU POINT D'INDICE ?

GAINS ET COÛTS RAPPORTÉ AU SALAIRE MOYEN

**1 HEURE
SUP./
SEMAINE /
AN**

pour

**1 million
d'agents**

sur 1,5 million potentiellement
concernés selon O. Dussopt

*Gain annuel par
agent concerné*

600 €
environ

*coût global
pour le budget*
paiement des heures sup-
plémentaires et absence de
cotisations sociales et d'impôt

**de 650 à 750
millions €**

Coût budgétaire annuel
par agent

650 à 750 €

**AUGMENTATION DE
+ 1 %
POINT
D'INDICE**

pour l'ensemble des

**5,2 millions
d'agents**

Titulaires et non-titulaires

*Gain annuel moyen
par agents*

200 €
environ

*coût global
pour le budget*

2 milliards €

*mais compte tenu des recettes
via les cotisations et l'impôt*

±1,5 milliard

Coût budgétaire annuel
par agent

280 à 300 €

En retenant une durée de carrière de 30 ans — ce qui est très réaliste — et l'hypothèse qu'un agent accom-
plisse ses heures supplémentaires sur une durée de
5 ans, au final le gain pour le salarié concerné sera envi-
ron 3 fois supérieur via l'augmentation de la valeur du
point à celle obtenue par des heures supplémentaires...

consentement à l'impôt ! À ce niveau, il ne s'agit plus de réécriture de la réalité, mais de basculement dans une autre dimension.

FAUSSAIRES

Dans le cadre du « grand débat » que Emmanuel Macron a lancé comme pare-feu au mouvement social, est diffusé un document intitulé « ce que financent 1 000 euros de dépenses publiques », qui paraît-il, fait un malheur sur les réseaux sociaux. Quand on veut récupérer une colère légitime, biaiser et orienter un débat, rien de tel que d'en falsifier les bases.

Et là, les auteurs du document font très fort, puisque **dans les 1 000 € en question sont inclus 575 € affectés à la protection sociale**, dont 268 € pour les retraites, 191 € pour l'assurance maladie, 42 € aux allocations familiales et 35 € pour le chômage...

De là à suggérer que c'est trop par rapport à d'autres postes (éducation, justice...), il n'y a qu'un pas. Que le gouvernement souhaite évidemment voir franchir par tout un chacun pour faire avaliser sa politique anti sociale, en particulier avec son projet de « réforme » des retraites.

Le problème, c'est que ces 575 € ne sont pas de la dépense publique. Ce sont des transferts sociaux de solidarité, financés par les cotisations, autrement dit par une partie du salaire (la différence entre salaire brut et salaire net).

Les auteurs du document, à Bercy, le savent très bien, et donc c'est sans état d'âme que nous pouvons les taxer de malhonnêteté.

Rien n'interdit, bien au contraire, à chacun-e d'entre nous de le faire savoir dans son entourage familial, amical, associatif... et pourquoi pas, en réunion publique du « grand débat », si tant que l'on puisse parler de « débat ».

STANDARD INTERMITTENT

La crise dans les SIP nantais s'était focalisée dans un premier temps sur les vacations obligatoires sur le pôle téléphonique départemental, avec délestage national. Les agent.es réclamaient le report de la mise en place de ce pôle pour pouvoir assumer l'ensemble de leurs tâches.

La Direction a choisi le passage en force en contestant la faible utilité de ce dispositif à ce moment de la campagne Prélèvement À la Source. C'est donc avec ironie et amertume que nous avons appris qu'un directeur du pôle fiscal assumant une vacation sur ce pôle téléphonique a renvoyé toute une équipe dans leur bureau avant la fin de la séance.

Et pourquoi donc s'il vous plaît ? Eh bien comme les agent-es l'avaient dit, il y a très peu d'appels aboutissant sur la plate-forme...

DÉCRYPTAGE

Le discours des vœux de Bruno Parent, Directeur Général de la DGFIP, est assez instructif.

Ainsi il annonce que **nos décideurs sont bien en train d'établir en ce moment le plan triennal de destruction de notre administration.** Comme nous l'avons dit, 2019 est une année de transition (« réflexion » qu'il disait...). Et sur la période 2020 – 2022, nous allons subir en accéléré, autant de restructurations, accompagnées d'autant de destruction d'emplois que sur les dix dernières années...

Au passage, on apprend entre autres joyeusetés que la Loi ESSOC est formidable (surtout pour les fraudeurs !) et que toutes les transformations en cours vont aider au

